



Procès-verbal n° 3 de la réunion du Conseil d'administration du 29 juin 2021

Présents : Mmes I. Delrue, M.Joliet, C. Porphyre, MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), S.Faraone, A.Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*), B.Scherpereel (*secrétaire général*), P.Thomas, JP. Van Haelen.

La réunion se déroule à Jambes et débute à 17h00.

Avant d'entamer ses travaux, le conseil d'administration tient à vivement féliciter les Belgian Cats, les joueuses et le staff, pour leur brillant parcours, leur enthousiasme contagieux et leur seconde médaille de bronze à un championnat d'Europe.

Il leur souhaite de beaux Jeux Olympiques, un parcours similaire et une belle expérience lors de cet événement à vocation universelle !

Ensuite le président accueille les nouveaux membres du conseil d'administration, formule quelques mots d'accueil personnalisés et félicite Michel Collard pour sa nouvelle réélection.

0. Approbation de l'ordre du jour

Les membres du conseil d'administration approuvent l'ordre du jour tel que proposé.

1. Dossier Corona

1.1. Protocole du 25 juin 2021

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du protocole du 25 juin 2021 et du résumé qui a été publié sur le site de l'AWBB.

2. Bilan de l'assemblée générale du 19 juin 2021

2.1. Tour de table

Les membres du CdA commentent le déroulement de l'assemblée générale, les différents votes émis et les interventions de certains membres des groupements parlementaires.

A titre principal, ils s'étonnent des votes, négatifs ou abstentions, sur les rapports des départements et ce d'autant plus que par la force des choses, certains départements n'ont eu aucune activité lors de la saison 2020-2021.

Ils relèvent également la manière détournée utilisée pour motiver les abstentions afin de justifier les votes négatifs.

Ils regrettent les critiques émises sur la préparation de la compétition régionale de jeunes 21-22 dans le cadre de l'appréciation du rapport d'activités 20-21.

Ils relèvent l'absence de propositions constructives de la part des membres effectifs alors que ce point fait partie intégrante de l'ordre du jour.

Enfin, ils tiennent à rappeler les compétences respectives du conseil d'administratif et celles de l'Assemblée générale : le premier se doit de prendre les décisions qui s'imposent pour assurer, au quotidien, le fonctionnement de l'AWBB, la seconde de se prononcer sur l'action du conseil d'administration. En aucun cas, l'assemblée générale ne peut se substituer au conseil d'administration et ce dernier a toute l'autonomie fixée par le code des sociétés et associations et par les statuts pour assumer l'exercice de son mandat.

2.2. Principales décisions de l'AG

Les membres du conseil d'administration approuvent le document qui a repris les principales décisions de l'assemblée générale et qui a été publié dans la newsletter du 25 juin 2021.

2.3. Suivi des décisions de l'AG

2.3.1 Fusion Sainte Walburge Liège Basket

Suite à la réception d'un dernier courrier, reçu le 29 juin 2021 dans lequel, il s'avère que les droits de l'AWBB seront garantis, la gestion du dossier sera poursuivie.

Par ailleurs, sur la base de l'étude réalisée par le trésorier-général, des conséquences d'une procédure de réorganisation judiciaire et de la spécificité des matricules bis, le conseil d'administration fait le constat que certaines dispositions statutaires devront faire l'objet d'une adaptation à savoir :

- l'utilisation de la dénomination statutaire et/ou sportive des clubs de l'AWBB dans le cadre de leur gestion administrative ;
- la question de la gestion des clubs par une ASBL qui gère d'autres activités ;
- la qualité des signataires des différentes entités visées ci-dessus ;
- l'adéquation des statuts des clubs aux dispositions du Code des Sociétés et associations.

2.3.2. Indexation des licences collectives

Les membres du conseil d'administration prennent acte de la décision de l'assemblée générale de ne procéder qu'à une seule indexation des licences collectives au lieu de 2.

3. Organisation du conseil d'administration pour la saison 2021-2022

3.1. Répartition des fonctions de secrétaire-général, trésorier-général, vice-président, départements et des commissions

Vice-président : José Nivarlet
Secrétaire général : Bernard Scherpereel (*)
Trésorier général : Michel Collard
Trésorier général adjoint : Pierre Thomas

Département Championnat : Marèse Joliet & Marèse Joliet
Département Coupes AWBB : Salvatore Faraone
Département Arbitrage AWBB : Alain Geurten

Département Détection & Formation Jeunes : José Nivarlet
Département Relations CP : Isabelle Delrue
Département Handi-Corpos : Bernard Scherpereel
Département promotion & évènements : Claire Porphyre
Département éthique & égalité des chances : Marèse Joliet
Département Mini-basket : Isabelle Delrue
Département 3 X 3 : Jean-Pierre Van Haelen
Département communication & medias : Jean-Pierre Delchef
Département juridique : Jean-Pierre Delchef

Commission informatique : Pierre Thomas
Commission Entraîneurs : Jean-Pierre Van Haelen

Conseil d'administration BB : Jean-Pierre Van Haelen
Département compétition BB : Marèse Joliet
Département arbitrage NDR : Patrick Flament

(*) pour la durée de son mandat

3.2. Feuille de route des départements

Sur proposition du président, les membres du conseil d'administration approuvent la proposition d'envisager, pour chacun des départements et des commissions, des objectifs visant à améliorer le fonctionnement de la fédération, à répondre aux attentes des clubs ou à assurer la promotion de l'AWBB, à côté de la gestion du quotidien.

L'examen des feuilles de route, reprenant les objectifs, les modalités de réalisation et d'évaluation est programmé lors de la prochaine réunion.

Elles pourront, le cas échéant, être présentées, pour information, à l'assemblée générale de novembre 2021.

3.3. Composition des départements

Les membres du conseil d'administration sont conviés à remplir le tableau rédigé par le secrétaire-général et reprenant les propositions de composition des différents départements.

L'échéance est fixée au 15 juillet 2021.

3.4. Situation de Mr P.Flament

Les membres du CdA regrettent vivement les résultats du vote de l'assemblée générale en ce qui concerne la non-élection de P. Flament.

Compte tenu du fait que la désignation des membres des départements de Basketball Belgium, compétition et NDR, sont du ressort du CdA de Basketball Belgium, rien n'interdit à Patrick de poursuivre ses activités sur la base de la reconduction de son mandat.

Le conseil d'administration confirme son soutien aux membres des départements de BB tels qu'ils sont visés au point 3.1.

Enfin, le conseil d'administration tient à rappeler que les statuts de l'AWBB prévoient la possibilité de composer le CdA par 13 personnes, qu'il compte actuellement 11 membres et qu'il est regrettable de ne pas pouvoir compléter l'effectif de ses bénévoles par des personnes qui font acte de candidature.

3.5. Demande du président du comité Provincial du Hainaut

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du président du comité provincial du Hainaut qui souhaite pouvoir continuer à compter sur l'expertise, la disponibilité de P. Thomas, nouvellement élu au sein du conseil d'administration.

Bien que rien, à première vue, ne semble interdire le cumul de fonctions administratives au sein de l'AWBB, le conseil d'administration tient à rappeler que le cumul de fonctions de mandataire et de mandant n'est juridiquement pas compatible.

Toutefois compte tenu de la particularité de la situation du comité provincial du Hainaut, de la composition actuelle de celui-ci, du caractère successif des élections provinciales et du CdA, après mûre réflexion, le conseil d'administration décide de

- permettre à P. Thomas de poursuivre ses activités au sein du comité provincial, sans droit de vote,
- pour une saison, éventuellement renouvelable,
- afin de de collaborer à la réorganisation du CP et de la commission de mini-basket

4. Constitution du bureau

Le bureau du CdA est composé du président, du vice-président, du secrétaire-général et du trésorier-général.

5. Dates des AG pour la saison 2021 - 2022

Les membres du conseil d'administration approuvent les dates des assemblées générales proposées par le secrétaire-général à savoir :

- Samedi 20 novembre 2021
- Samedi 26 mars 2022
- Samedi 18 juin 2022

6. Dates des réunions du CDA pour la saison 2021 - 2022

6.1. Proposition du président de Basketball Belgium d'une journée de team building le 20 août 2021

Le président présente la proposition du président de Basketball Belgium d'organiser une journée de team building avec les membres du conseil d'administration de BB et de BasketVlaanderen.

Les membres du CdA adhèrent, avec enthousiasme, à la proposition.

6.2. Dates du CdA

Les membres chargent le secrétaire-général d'établir un projet de calendrier de réunions alternant le présentiel et le distanciel.

Le week-end de lancement de la saison est programmé 27 et 28 août 2021

7. Approbation des procès-verbaux des réunions du CDA

7.1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2021

Les membres du CDA approuvent le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2021 tel qu'il a été publié dans la newsletter 908 du 25 juin 2021.

8. Compétences administratives

8.1. Opération pour les arbitres de club organisée par le Panathlon Wallonie - Bruxelles

Le président présente l'opération pour les arbitres de clubs organisée par le Panathlon Wallonie - Bruxelles dont l'objectif est de valoriser le rôle de ces acteurs, en première ligne, des sports de ballon.

L'idée de base est de doter les arbitres de clubs d'une vareuse identique pour les sports concernés et d'assurer la promotion des arbitres de club lors du week-end des 9 et 10 octobre 2021.

Les membres du CdA approuvent la proposition de participer à l'opération et marquent leur accord sur l'achat des dites vareuses. En outre, ils suggèrent que le département arbitrage organise et établisse un projet autour de cette initiative (webinaires, formations « arbitres de clubs »).

8.2. Révision du TTA (licences coaches)

Compte tenu de l'annulation de la saison 2020-2021, les membres du CDA décident de répondre favorablement à la proposition des parlementaires de Namur à savoir le décalage de l'augmentation des amendes liées à l'absence coaches, prévue dans le TTA.

En d'autres termes, le montant des amendes liées à l'absence de licences coaches pour la saison 2021-2022 sera le montant fixé pour la saison 2019-2020. Le montant de cette amende sera, pour la saison 2022-2023, le montant initialement prévu pour la saison 2020-2021 (saison de la dernière augmentation)

8.3. Rapport de l'AG de l' AISF du 24 juin 2021

Le président fait rapport de l'assemblée générale de l' AISF du 24 juin 2021 au cours de laquelle l'action d'information de l' AISF, au cours de la pandémie, a été félicitée.

8.4. Rapport de l'AG du Panathlon Wallonie-Bruxelles du 29 juin 2021

Le président fait rapport de l'assemblée générale Panathlon Wallonie-Bruxelles du 29 juin 2021 : le fair-play reste de rigueur.

En outre, il informe les membres du CdA sur l'organisation des 1.000 km du fair play (début septembre) et pose la question de la participation de l'AWBB.

8.5. Festivités du 20^{ième} anniversaire de l'AWBB.

Les membres du CdA décident de relancer la réflexion sur un programme de festivités pour le 20^{ième} anniversaire de l'AWBB et chargent C. Porphyre d'animer le groupe de travail constitué à cet effet.

8.6. Nouveau club

Le secrétaire-général annonce la création d'un nouveau club, AMABASKET (province de Liège) qui est accepté sous réserve de la réception des documents manquants

8.7. Implémentation de la feuille électronique

P.Thomas, président de la commission informatique, rappellent l'importance de fixer les modalités de contrôle des formalités administratives pour les matches de compétitions, licences, PC53).

Les membres du CdA s'accordent sur la publication desdites modalités pour début août 2021.

Par ailleurs, il confirme l'organisation de cours en ligne pour début août 2021.

9. Gestion du personnel

9.1. Procédure de recrutement pour la fonction d'employé polyvalent.

Le secrétaire-général confirme que les 3 candidats retenus après l'examen des candidatures seront entendus le 30 juin 2021

10. Départements

10.1. Département Coupes

Le secrétaire-général et S. Faraone, président du département Coupes, rappellent l'organisation de la première éliminatoire de la Coupe 3X3 AWBB le 29 août 2021 et sollicitent l'assistance des membres du CdA pour les fonctions officielles.

10.2. Coupe de Belgique U14 et U16

Le secrétaire-général présente le projet de règlement de cette nouvelle organisation initiée par les représentants de l'AWBB dans les instances de Basketball Belgium.

Les membres du CdA chargent le secrétaire-général de présenter le projet au département compétition de Basketball Belgium.

10.3. Championnat

M. Joliet, présidente du département confirme l'organisation d'un tour final national en U21G, U19F, U16F et U14 F

10.4. Détection & Sélection

J.Nivarlet, président du département, fait part de quelques questions relatives à l'organisation de la 2^{ème} JRJ.

11. Divers

- C. Porphyre annonce la révision de la convention de prêt de matériel de promotion.
- P.Thomas fait part de l'urgence de la conclusion de la convention permettant l'organisation de la Summer League. Le président lui répond que le document a fait l'objet de quelques adaptations et qu'il a été envoyé aux organisateurs pour signature.
- Le président informe les membres du CdA de la proposition de P.Groos d'intégrer le challenge mini-Basket dans le cadre d'une action de soutien à l'opération Viva for Life. Les membres du CdA décident de communiquer la suggestion au départ mini-basket qui se réunit le 30 juin 2021.

Jean-Pierre Delchef

Bernard Scherpereel

Président

Secrétaire-général